

# WEEK-END PENTECÔTE AUTRANS - VERCORS



## CE SÉJOUR ACCUEILLE DES COUPLES

**Du 22 au 24/05/2021 (3 jours)**

**9 et 3 accompagnants**

**1 minibus + 1 véhicule 5 places**

**Autonomie : A1 / A2 / B1**

**Prix : 390,00€**

Nous vous invitons à passer un week-end prolongé à Autrans dans le Vercors en associant vos vacances à des activités de bien-être.

Vous séjournerez dans un magnifique chalet (neuf) avec vue panoramique d'Autrans (ambiance montagne cosy et lumineux) doté d'une très grande terrasse (avec barbecue), **d'un sauna et d'une table de tennis de table**. Il est tout près du centre d'Autrans, village typique du Vercors avec de nombreux commerces et activités. Vous profiterez d'une des plus belle vue d'Autrans.

## ACTIVITÉS PROPOSÉES

- Activités bien-être : 1 séance spa (jacuzzi hammam et sauna)
- sauna tous les jours.
- ping-pong sur le chalet.
- Balade avec pique nique en montagne.
- Une sortie restaurant.
- La fantastique luge 4 saisons à Autrans.
- Visites de Villard de Lans, Méaudre et Antrons.



## HÉBERGEMENT :

un superbe chalet de 200 m2 avec baies vitrées (hébergement avec étage) et une très belle terrasse aménagée de 35 m<sup>2</sup> pour se restaurer, se reposer ou prendre un apéro.

Rez-de-chaussée : 1 grand séjour / cuisine équipée moderne / salon avec poêle à bois, TV, lecteur DVD, 2 canapés, fauteuils, 1 WC, une buanderie (lave linge, sèche linge), 1 chambre avec 1 lit double avec une douche à l'italienne et WC.

À l'étage : 1 salle de bain (douche à l'italienne + baignoire), 2 WC, 1 sauna avec douche à l'italienne et 4 chambres :

2 lits simples, 2 lits simples, 2 lits simples + 1 canapé convertible, 2 lits simples + 1 canapé convertible, un coin salon avec 1 canapé convertible (le salarié d'astreinte).



Association Bien-Être Tourisme Loisirs Handicap : 102, place de la mairie 38660 LA TERRASSE.

Tél : 04.76.44.60.22 ou 06.68.99.77.53 / contact@enviebienetre.fr

Immatriculation Tourisme délivré par ATOUT FRANCE : n° IM038100017 / Garantie Financière : UNAT / Assureur : MAIF  
Agrément Vacances Adaptées Organisées délivré par la préfecture de la région Rhône-Alpes arrêté n°16-57 du 25/05/2016.